

DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME

COMMUNE DE
MONT-SAINT-AIGNAN

**PLAN D'OCCUPATION DES
SOLS**

ANNEXES SANITAIRES



AR

SCHEMA D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE MONT SAINT AIGNAN

GENERALITES

L'alimentation en eau potable de la commune est assurée par l'Agglo de Rouen.

La très grande majorité des habitants (>99%) est alimentée à partir des ressources du secteur de Maromme. Les habitants de l'allée du Fond du val sont desservis à partir du réseau de la Ville de Rouen.

Suez-Lyonnaise des Eaux est délégataire pour l'Agglo de Rouen sur le secteur de Maromme.

RESSOURCES DU SECTEUR DE MAROMME (Communes de Bihorel, Mont Saint Aignan, Notre Dame de Bondeville, Bois Guillaume, Canteleu et Maromme)

L'eau distribuée provient de deux ressources.

La première ressource est une série de captages et de 3 forages situés à Maromme, rue Raymond Duflo. Elle est située en agglomération et est munie d'une unité complète de traitement décrite ci-après.

La seconde ressource est le champ captant du Haut-Cailly (Fontaine le Bourg) constituée des forages : F7, F8, F10, F11, F12, F13. Elle est de bonne qualité et protégée par une DUP (Déclaration d'Utilité Publique) datant de 1981 dont une révision, en cours, doit être entérinée en 2006.

PRODUCTION

✓ L'usine de Maromme a une capacité de 20 000 m³/jour.

Les étapes du traitement sont :

- Coagulation-floculation sur filtre bicouche (pierre ponce et sable)
- Stérilisation à l'ozone
- Affinage sur filtre à charbon actif en grain
- Stérilisation finale au chlore gazeux

✓ Le champ captant du Haut-Cailly a une capacité de 20 000 m³/jour. Chacun des forages est équipé d'un dispositif de chloration en chlore gazeux pour stérilisation de l'eau distribuée. Chaque forage est équipé d'analyseur de chlore, d'analyseur de turbidité en continue qui permettent d'assurer et de contrôler en permanence la qualité de l'eau produite.

RESEAU D'ADDUCTION – STOCKAGE

La commune de Mont Saint Aignan est alimentée indifféremment par l'une ou l'autre des ressources précitées.

Les réservoirs situés sur la commune sont au nombre de trois. Le premier est du type château d'eau, il est situé rue Boucicaut. Les deux autres sont semi-enterrés et sont situés avenue Gallieni. Ils ont des capacités respectives de 2 000 m³, 300 m³ et 200 m³.

Le fonctionnement des unités de production est asservi au niveau d'eau de réservoirs « pilotes » au moyen d'appareils de télétransmission sur réseau téléphonique commuté ou liaisons spécialisées.

Les informations relatives au fonctionnement des unités de production, au taux de chlore résiduel, aux niveaux de réservoirs,... sont télétransmises 24h/24 au service de supervision et d'astreinte Suez-Lyonnaise des Eaux basé à Maromme.

RESEAU DE DISTRIBUTION

Les habitants sont desservis gravitairement à partir des réservoirs précités et/ou des réservoirs de la Ventelette à Quincampoix et de la Sente Sainte Venise à Bois Guillaume en fonction des ressources utilisées.

le 11/05/06.



LYONNAISE DES EAUX-Groupe SUEZ

37, rue Raymond Dufflo

76150 MAROMME

Tél. 02 32 82 75 00

Fax 02 32 82 75 32